

**COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE**  
**JEUDI 10 NOVEMBRE**

Secrétaire de séance : Me Fuller

**1. Présentation des effectifs, des classes et des enseignants :**

Pour la maternelle : Deux classes : Classe 1 à 26 (25 actuellement, 26 en janvier) élèves sur deux niveaux : 4 tout-petits, 22 petits. Classe 2 à 20 élèves avec deux niveaux : 10 moyens et 10 grands.

La classe 1 est dirigée par Mme Jubert, aidée de Magalie Colin et la classe 2 par Mme Klès, secondée par Véronique Hopp.

A noter que Me Klès bénéficie d'une décharge pour le travail de direction, à raison d'un jour par mois. Dans la mesure du possible, c'est la même personne qui assure ce remplacement : Me Adeline Lang . En tant que Maîtresse d'Accueil Temporaire, des stagiaires enseignants peuvent venir également soit en observation, soit en responsabilité de classe en MS/GS. Nous avons également pour l'instant 1 personne en accompagnement pour un enfant : Me Geny. Nous attendons de connaître la personne qui sera chargée d'accompagner l'enfant qui intègrera l'école en janvier.

Pour l'élémentaire :

4 classes à cours double - 96 élèves

Mme Sinic et Mme Barbe : 17 CP et 5 CE1 = 22 élèves

Mme Wietrich : 15 CE1 + 9 CE2 = 24 élèves-

Mme Lervat et Mme Grandsire : 9 CE2 + 16 CM1 = 25 élèves

Mme Six et mme Grandsire: 6 CM1- 19 CM2 = 25 élèves

Mme GRANDSIRE vient en complément de Mmes Lervat et Six.

Mme BARBE complète le mi-temps de Mme SINIC.

Une AESH nous complète cette année, Mme KEMBERG, présente pour accompagner les élèves en situation d'aides spécifiques.

Sur le RPI, cela fait 138 enfants pour une moyenne de 23 enfants / classe pour les 6 classes.

**2. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus :**

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 pour tous les établissements français.

Pour la maternelle :

La liste suivante a été élue avec un taux de participation de 48 suffrages exprimés sur 52 votants et 85 inscrits. Mme FULLER Aurélie et Me GRANDEMANGE sont donc les représentantes titulaires des Parents d'élèves de l'école maternelle .

Pour l'élémentaire :

154 inscrits - 111 votants - 72.08% de participation (75.16 % de participation l'an dernier)

Les parents suivants sont délégués pour l'école de Sexey :

Titulaires : Emilie Pierrot, Sandrine Corbu, Fabienne Anquetil, Marion Campani

Suppléants : Aurélia Goncalves, Laetitia Lorenzi, Frédéric Higuët et Pamela Henry

Une adresse mail est à disposition de tous parents pour communiquer avec leurs délégués : [parentslevessexeymaron@gmail.com](mailto:parentslevessexeymaron@gmail.com)

Un trombinoscope sera réalisé avec les photos des représentants de parents et accroché dans les tableaux d'affichage.

### 3. Fonctionnement des écoles :

\* Règlement Intérieur des écoles : vote par les membres de droit

Maternelle: Règlement intérieur : pas de modification

Pour l'élémentaire, modifications apportées :

\* ajouts : **FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE/** *Les familles doivent respecter l'obligation d'assiduité*

**VIE SCOLAIRE/** *réprimandes adaptées à l'âge de l'élève*

*l'équipe éducative participe à la prévention en matière d'enfance en danger et au respect des principes du vivre ensemble, de laïcité et de pluralisme.*

**SECURITE/** *Les objets et aliments potentiellement dangereux (sucettes, chewing-gum, ...)*

*. Il est également interdit aux élèves de conserver sur eux ou dans leur sac, toute sorte de médicaments même homéopathiques.*

**A noter** : uniquement sur présentation de l'ordonnance et d'un mot des parents autorisant les enseignants et le périscolaire à délivrer les médicaments suivants : paracétamol - spasfon - ventoline

Vote règlement Maron : Adopté à l'unanimité

Vote règlement Sexey : Adopté à l'unanimité

\* Les enseignantes constatent qu'il est de plus en plus fréquent que les trousseaux ne sont pas correctement vérifiées à la rentrée, il manque du matériel dès le premier jour. De même, les cahiers ne sont pas toujours signés (cahier du jour, cahier de liaison,...).

\* Projet d'école : 2019/2023

Nous poursuivons notre travail en gardant nos trois axes définis :

- 1) Améliorer la posture et le geste graphique
- 2) Des apprentissages scolaires qui comportent une véritable dimension culturelle
- 3) La bienveillance à l'école, prendre soin de tous les élèves

Nous poursuivons le travail amorcé avec nos collègues de l'élémentaire en ce qui concerne l'apprentissage du geste graphique et de l'écriture. Nous utilisons le même vocabulaire et les mêmes gestes pour le repérage sur la feuille, la description et le tracé des lettres et nous adaptons nos règles en fonction des obstacles rencontrés ou des difficultés observées.

Dans le cadre de la dimension culturelle à apporter à l'école, nous nous sommes inscrites à des spectacles à la salle Jean L'Hôte. Pour l'instant, seule la classe des MS/GS a été retenue pour deux représentations : « ni oui, ni non, bien au contraire » qui a eu lieu le jeudi 20 octobre et « ma tache » le 2 mars 2023.

Pour cette année scolaire, l'avenant au Projet d'Ecole est plus axé sur « la bienveillance à l'école, prendre soin de tous les élèves ». Dans ce cadre, une réflexion est menée pour mettre en place dans les classes, un pôle d'échange individuel qui permettrait à l'adulte d'avoir un moment privilégié avec, en particulier, les enfants les plus en retrait. Par ailleurs, il est envisagé dans cet axe, d'instaurer un tutorat entre les enfants pour favoriser l'entraide. A souligner que ce serait un lien avec ce qui est développé au périscolaire.

Le projet de classe de découverte pour les MS/GS s'intègre également entièrement dans ce projet d'École.

Pour l'élémentaire :

Le projet d'école reste inchangé depuis 2019, on rentre dans la dernière année de son application.

Nous allons mettre l'accent cette année sur un des axes en particulier : maitrise des fondamentaux : la lecture

**CONSTATS :**

\* baisse du plaisir de lire et du geste spontané d'aller chercher un livre dans la bibliothèque

\* fluence de moins en moins efficace

\* compréhension (sans relation avec la fluence) fine en déficit

**OBJECTIFS inter-classes :**

\* faciliter la compréhension et l'aisance en lecture orale ou non (intonation, groupes de souffle, compréhension et compétences de lecture)

\* accélération des automatismes de lecture

\* redonner le plaisir de lire pour soi, pour les autres tout type de support

Les deux autres axes :

- maitrise des fondamentaux : favoriser, stabiliser, améliorer la posture du scripteur et son geste graphique

- instaurer un climat scolaire favorisant le bien être pour un accès aux apprentissages motivants

Continuent à être exploités tout au long de l'année, de manière continue.

\* APC :

En maternelle, les APC se déroulent les lundis, jeudis à 16h15. Elles sont menées par Me Jubert et concernent les MS et GS, en fonction des besoins repérés.

Pour l'élémentaire :

A l'école élémentaire, elles sont organisées du lundi au jeudi de 16h à 17h suivant les enseignants et les besoins pédagogiques à partir de la période 2, cela a commencé cette semaine.

Elles peuvent avoir pour thème une aide dans les savoirs fondamentaux ou un approfondissement de ceux-ci ou une thématique autour du projet d'école.

\* Coopérative scolaire :

Maternelle : A la rentrée de septembre, nous avons : 3950,96€ sur le compte de la coopérative. A noter que 982,50 € ont depuis été versés en arrhes pour la classe transplantée. Cet argent va nous permettre de financer les sorties et spectacles prévus dans l'année.

Elémentaire : au 31 août, il y avait 5 412 € sur le compte. A savoir que sur cet argent, il y a 3000€ de réservés pour la prochaine classe de découverte. Tous les ans, le SIS finance une partie de ce voyage. Les vérificateurs aux comptes, Mmes Campani et Henry ont validé l'exercice 2021-2022.

La coopérative scolaire sert à financer les sorties sur l'année, les diverses animations/manifestations pédagogiques comme les pains d'épices à Noël ou encore les beignets pour Mardi-Gras, les projets internes aux classes,...

Nous avons abonné nos classes à des magazines ou à l'École des Loisirs.

La participation des familles a augmenté cette année de 1 euro, ce qui porte le montant à 18 €. Néanmoins, le SIS augmente également sa participation à hauteur de 1€ et nous les en remercions. Ce qui fait 192 euros de plus. A titre indicatif, un transport hors CCMM

pour aller au jardin botanique par exemple coûte 135 euros.

#### 4. Bélier Meulson

- toujours dans le besoin d'effectif d'encadrement. L'équipe n'a pas changé, mais un service civique serait le bienvenu.
- effectifs cantine : 90 enfants en moyenne. Deux trajets supplémentaires en minibus sont parfois nécessaires pour ramener tout le monde à Maron.
- garderie du matin : moyenne de 15 enfants / garderie du soir : moyenne de 45 enfants
- mercredi : moyenne de 28 enfants par demi-journée
- centre aéré : moyenne de 55 enfants par jour
- donation de 1000€ de l'ADPS a permis d'acheter 10 draisiennes
- stage théâtre aux vacances d'automne pour les primaires - stage proposé aux vacances de printemps pour les maternelles.

#### 5. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets :

##### Maternelle :

Les photos de classe ont été réalisées le 27 septembre. Elles sont encore affichées à l'école maternelle jusqu'au 10 novembre, puis le seront à l'école élémentaire jusqu'au 18 novembre, pour les parents qui ne pourraient pas se déplacer aux heures d'ouverture de la maternelle. Pour rappel, le règlement est à fournir en même temps que la commande.

Semaine du goût : elle a eu lieu du 10 au 14 octobre sur le thème du fromage. Le 10 ; après-midi, les deux classes sont allées visiter la chèvrerie de Chaligny. Nous avons également fabriqué du fromage de chèvre grâce au lait et à la présure offerts par Amandine, que nous remercions pour son accueil. Nous avons goûté différents fromages et cuisiné durant la semaine.

Le 20 octobre après-midi, les MS/GS sont partis à la salle Jean L'Hôte à Neuves-Maisons, assister au spectacle intitulé « Ni oui, ni non, bien au contraire ». Très beau spectacle à la fois drôle et philosophique.

Le 15 décembre, la Compagnie Albus Animation viendra nous présenter un spectacle »Petit Lutin « à la salle polyvalente de Maron.

Si le protocole n'évolue pas, nous pourrons organiser notre fête de Noël le vendredi 9 décembre. Nous ferons alors appel aux bonnes volontés pour : préparer et servir le vin et le chocolat chaud le jour j, nous aider à préparer des sachets de sablés et friandises à l'école dans la semaine, décorer le hall et installer les stands dans la cour...

Le 2 mars après-midi, les MS/GS retourneront au centre Jean L'Hôte pour le 2<sup>ème</sup> spectacle : « Ma tache ».

Le 14 avril, la Compagnie Bulle de Rêves viendra à la salle polyvalente de Maron, présenter son spectacle intitulé : « Couac et l'espace ».

Les MS/GS partiront en classe de découverte sur le thème des sciences du 30 mai au 2 juin.

Nous poursuivrons nos plantations dans le jardin pédagogique en partenariat avec la mairie de Maron et le Bélier Meulson.

Toujours sous réserve de protocole sanitaire non renforcé, nous organiserons notre fête de fin d'année le 16 juin 2023.

Faute de personnel encadrant, l'ACQUA' MM a supprimé les séances de piscine pour les GS.

##### Pour l'élémentaire

\* Les photos de classe ont été réalisées le jour de la rentrée par un photographe de Nancy.

\* **PROJET VELO** : 17 adultes agréés, merci beaucoup. Parents d'élèves, habitants des villages, infirmière scolaire, ancienne maîtresse, parents d'anciens élèves... nous avons tous les profils ! plusieurs séances ont été faites pour la classe de Mmes Lervat (vérification du matériel, petit parcours dans la cour pour voir la prise en main) et d'autres viendront à partir de mars où nous sortirons de l'école. L'objectif étant toujours la participation au Festi Vélo'mm (base nautique de Messein) en mai avec toutes les écoles de la CCMM participant à ce projet. La classe de Mme Six n'a pas encore commencé les séances, cela se profile pour le mois de mars.

\* *constats des enseignantes* : les vélos ne sont pas toujours adaptés à la taille des enfants, ils sont soit trop grands, soit trop petits. Ca engage la sécurité de l'élève. Constat également que les enfants ne savent pas toujours faire du vélo en ce2, voire cm1.

\* **CROSS COUNTRY** : les classes de Mmes Lervat et Six participent encore cette année avec JY OUDOT, animateur sportif à la CCMM au projet cross country. Ces activités auront lieu de décembre à mars. Objectif : petits temps d'endurance, apprentissage progressif de la course et participation à une journée avec les autres écoles de la CCMM.

\* **PISCINE** : deux types de séances cette année

Les classes de Mmes Barbe et Wietrich ont débuté le 6 septembre et poursuivront jusqu'au 6 décembre à raison d'une séance par semaine les mardis après-midi.

Par contre les deux autres classes vont faire des séances massées, c'est-à-dire un apprentissage sur un temps plus court mais plus régulièrement. Donc à partir du 30 janvier, jusqu'au 17 mars, nous aurons 2 séances par semaine : les mardis après-midi et les vendredis matins. Le but est d'avoir une régularité dans les séances, comme les maths et français, où on travaille tous les jours.

Petit point responsabilités : c'est l'enseignant en charge de la classe qui est seul responsable pédagogique de l'enseignement de la natation et non le maître-nageur. L'enseignant est le garant de cet apprentissage et de son organisation.

### Sorties pédagogiques

Le 7 octobre, la classe de Mme Wietrich s'est rendue au jardin botanique de Villers. L'animation avait pour thématique les arbres. Financement de la coopérative pour le transport : 135 euros.

Le vendredi 25 novembre, les classes de Mmes Sinic, Wietrich et Lervat se rendront à la salle Jean L'Hôte pour assister à la représentation scolaire du spectacle « un petit pas de deux sur ses pas et c'est la vie », spectacle de danses de tous styles. Financement de la coopérative à hauteur de 4 euros par enfants : 284 euros pour 71 enfants. Transport intra CCMM donc gratuit.

Nous avons également fait la demande auprès de l'école de musique pour bénéficier des séances qu'elle organise tous les ans dans les écoles. Nous attendons un retour de leur part.

L'école élémentaire organisera sa fête de fin d'année le 23 ou 30 juin 2023 (date à confirmer)

## **6. Sécurité**

### Maternelle :

\* incendie :

Nous avons fait un exercice d'évacuation incendie le 29 septembre 2022. Les enfants de la classe 1 ont été prévenus le matin même pour que les TPS/PS ne soient pas trop effrayés. Les MS/GS eux, n'ont pas été prévenus pour vérifier qu'ils n'aient pas oublié les consignes d'évacuation au signal. Tout s'est bien passé. Un exercice attentat/intrusion a été réalisé le 8 novembre, sur un scénario d'intrusion par la cour. Le signal n'est pas audible par tout le monde et la manipulation des cornes de brume pas facile en cas d'urgence. Nous tenterons donc le déclenchement de l'alerte par coups de sifflet : courts

si le danger vient de la cour, longs s'il vient de l'arrière. Les enfants seront avertis pour que tous les nouveaux élèves connaissent le signal.

\*PPMS : (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Il est remis à jour chaque année en fonction du nombre et des listes d'élèves et des éventuels changements d'enseignants.

#### Elémentaire :

Un exercice « incendie » le 29 septembre a été réalisé et s'est très bien déroulé. Les enfants ont désormais l'habitude de ce type de signal. Un autre sera réalisé mais en surprise. Nous sommes dans l'attente du possible changement des portes de secours qui donnent sur la cour de récré et que les enfants n'arrivent pas toujours à ouvrir du premier coup quand elles sont fermées à clé. Nous aimerions des portes anti-panique qui se ferment depuis l'extérieur et que l'on pousse de l'intérieur. Les portes actuelles font perdre du temps lors de l'évacuation car les petits s'agglutinent devant en attendant que quelqu'un puisse les ouvrir. Et l'enseignant arrivant derrière a du mal à y accéder puisque les enfants sont tous en tas devant la porte. Cette demande est faite en mairie depuis 2017 déjà et on espère la voir aboutir bientôt.

Un exercice « intrusion » s'est déroulé le 13 octobre. Le scénario choisi était la fuite pour une intrusion par la porte d'entrée de l'école. Tout le monde était en sécurité en 3 minutes 40. Deux classes vont se cacher derrière les maisons en descendant vers la piste cyclable et deux autres sur le parking en montant vers Maron. Un autre exercice « attentat » sera réalisé dans l'année mais en se confinant dans la classe et un autre exercice « risques majeurs » sera également réalisé : il faudra rester confiné dans les classes en attendant la fin de l'alerte.

Lors d'un confinement pour risques majeurs, les classes de Mmes SIX et SINIC reçoivent les deux autres classes. Dans chaque lieu de regroupement, il y a une trousse spéciale PPMS, le protocole à appliquer, les listes des personnes sur place avec leurs missions, ...

Nous aimerions le changement des cornes de brume en plastique car elles ne tiennent pas bien.

## **7. Rentrée 2023**

\*Prévisions des effectifs :

#### En maternelle :

Nous prévoyons 3 à 4 TPS (attention, ils doivent avoir deux ans REVOLUS à la rentrée).

Selon le nombre de demandes et de possibilités d'accueil, ils sont inscrits sur liste d'attente et admis par ordre d'âge. Les parents sont prévenus fin juin.

15 PS, 22 MS et 10 GS, ce qui ferait un total de 47 enfants hors Tout Petits.

#### En élémentaire :

Nous prévoyons : 10 CP - 17 CE1 - 20 CE2 - 18 CM1 - 22 CM2 = 87 enfants.

Pour l'an prochain, on attend 135 enfants sur le RPI (48 en maternelle et 87 en élémentaire, 22,5 enfants par classe en moyenne) : ce qui fait moins 3 par rapport à cette année mais surtout presque moins 10 pour l'élémentaire. Pour l'an prochain, on ne devrait pas être concernés par une mesure de fermeture de classe mais à la rentrée 2024 ce ne sera peut-être pas le cas car pour l'instant nous comptons 128 enfants, ce qui fait une moyenne de 21,3 enfants par classe, donc bien en deçà des quotas.

## 8. Questions diverses :

Maternelle: Bureau de direction : reporté

Loquet cave : devrait être installé.

### Elémentaire:

\* La question des sucreries à l'école a été posée par les parents d'élèves. Un constat a été fait que de nombreux enfants rentraient à la maison ou à la garderie avec des bonbons dans les poches.

Ils proviennent principalement des goûters d'anniversaire mais aussi de l'apport par les enfants de ces sucreries directement à l'école pour en distribuer aux copains.

Au vu de la complexité à gérer cela qui, effectivement, n'est pas dans l'objectif d'une alimentation saine, il a été décidé à l'unanimité l'interdiction d'apporter des bonbons à l'école à l'école, quelque soit l'occasion, même pour un anniversaire. De même, les boissons gazeuses ne sont plus autorisées pour les anniversaires fêtés à l'école.

\* Mme SIX aimerait que les adultes qui fument ou vapotent devant l'école s'éloignent des entrées/sorties de l'établissement. En effet, les fumées indisposent les enfants et les grands et cela ne rentre pas dans le cadre de l'éducation à la santé que nous devons aux enfants. De même, les mégots restent le plus souvent au sol.

\* un échange avec les élus de la Mairie de Sexey a aussi eu lieu autour :

- du chauffage qu'il faudrait revoir (dysfonctionnement ?)
- des portes anti-paniques et de secours
- des fenêtres de l'école qui se font vieilles qui laissent passer l'eau quand il pleut fort.

Prochain Conseil Ecole : le mardi 7 février OU le jeudi 9 février à 18h30 (date à confirmer ultérieurement)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21h06